



ENFANCE-JEUNESSE

LE DISPOSITIF CHARTRE QUALITÉ EN INDRE-ET-LOIRE

POUR UNE AMBITION ÉDUCATIVE PARTAGÉE



PRÉFÈTE
D'INDRE-ET-LOIRE





POUR UNE AMBITION ÉDUCATIVE PARTAGÉE...

Vous êtes :

ÉLU D'UNE COLLECTIVITÉ ?

COORDINATEUR JEUNESSE ?

ORGANISATEUR D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ?

Vous cherchez des pistes d'amélioration pour :

- Décliner ou impulser ou évaluer une **dynamique éducative** sur votre territoire.
- Mettre en place **des instances de projet partagées** avec les acteurs locaux.
- Elaborer, évaluer ou redéfinir votre **projet éducatif** de territoire (PEDT).
- Faire de votre territoire **un espace d'échanges**, de réflexions et de projets avec les acteurs éducatifs (cohérence éducative, innovation pédagogique, rythmes éducatifs, participation des enfants dans les instances, place des parents dans les structures, éveil des enfants, enfants citoyens de demain, accompagnement vers l'autonomie).
- **Améliorer la qualité de votre accueil de mineurs** (qualification de l'encadrement, les intervenants extérieurs, les locaux, le projet éducatif et pédagogique, la gestion, la cohésion de votre équipe d'animation, le rôle et les fonctions, l'accueil des tout-petits).
- Transformer des garderies en accueils périscolaires déclarés.
- Faire un auto-diagnostic et mettre en oeuvre les préconisations identifiées.
- **Améliorer la palette de projets** et contribuer à la **montée en compétences** de votre équipe d'animation. Faire émerger des besoins et attentes d'animateurs. Mettre en réseau les partenaires éducatifs autour d'échange de savoir-faire.

UNE DÉMARCHE COHÉRENTE ET GLOBALE

La DDCS et la Caf coordonnent et financent le dispositif départemental « Charte de qualité » avec la Ligue de l'Enseignement, Fédération d'Indre-et-Loire et les CEMEA, mouvements d'éducation populaire (agrément association éducative complémentaire de l'enseignement public et jeunesse éducation populaire).

La Charte de qualité est un **dispositif souple et gratuit** pour les bénéficiaires. Il s'adapte à vos besoins et à vos contraintes. Les modalités d'accompagnement sont multiples : des outils d'animation et d'aide à la prise de décision, d'évaluation, des ressources pédagogiques innovantes, des formations / actions sur des thèmes autour du numérique, du scientifique, des valeurs de la République, de la Fraternité à la citoyenneté.

CHARTÉ QUALITÉ

La Charte de qualité, mise en place en Indre-et-Loire depuis 1996, se fixe pour objectif l'amélioration de l'accueil des enfants, des pré-adolescents et des adolescents dans les entités éducatives que constituent les Accueils Collectifs de Mineurs.

L'objectif opérationnel de cette Charte est de construire avec les organisateurs (associatifs, collectivités locales, ...) un véritable projet s'appuyant sur une démarche cohérente et globale sur le plan éducatif.

Ce dispositif gratuit est la possibilité de bénéficier de l'expertise de la Ligue de l'enseignement-Fédération d'Indre-et-Loire et CEMEA, actuellement désignés par la Caf et la DDCS, qui sauront apporter un regard extérieur bienveillant et constructif pour vous accompagner.

VOUS AVEZ DES PROJETS, DES ATTENTES ?

Contactez-nous !

**Nous étudierons avec vous les
modalités pour vous accompagner.**

LES ÉTAPES D'ACCOMPAGNEMENT

AU DISPOSITIF CHARTE QUALITÉ



Premier contact Caf ou DDCS



Phase d'auto-diagnostic



Définition de l'objet de
l'accompagnement avec l'opérateur



Courrier de formalisation des objectifs



Réalisation de l'accompagnement



Formalisation des préconisations



Evaluation de l'accompagnement
à court et moyen terme

Pour tout renseignement complémentaire
ou pour solliciter un accompagnement
dans le cadre du dispositif Charte Qualité,
contacter :

Corinne Cartier à la Caf

(corinne.cartier@caftours.cnafmail.fr)

ou

**Service Accueil Collectif de Mineurs
à la DDCS**

(ddcs-acm-bafa@indre-et-loire.gouv.fr)

POUR ALLER PLUS LOIN

WWW.CAF37-PARTENAIRES.FR

WWW.ACM-CVL.FR

CO-EDUCATION37.FR